

Pas de pub dans ma commune !



Image d'illustration

Bardonnex, la qualité architecturale et patrimoniale de ses villages, la beauté de la campagne environnante, et bientôt... **des panneaux publicitaires vantant les mérites du dernier modèle d'I-truc !**

C'est en tout cas ce qu'a voté la majorité de droite (Centre et PLR) du Conseil municipal.

L'Alternative s'est farouchement opposée à ce projet mais tous nos arguments ont été balayés. **La publicité à des fins commerciales, visible depuis l'espace public, porte atteinte au caractère rural de notre commune et représente une pollution visuelle dont nous ne voulons pas.**

Ces panneaux publicitaires ne favoriseront ni le commerce local ni les PME installées sur la commune mais uniquement des grandes marques qui bénéficient déjà de suffisamment d'autres moyens pour faire

leur publicité. Sans parler de la problématique de la surconsommation.

D'autres communes ont franchi le pas d'interdire la publicité commerciale sur leur territoire. Nous avons également proposé cette alternative mais la majorité du Conseil municipal n'a même pas pris la peine de mettre cette proposition à l'ordre du jour pour en débattre, estimant que le sujet avait été traité en commission (dont les discussions ne sont pas publiques).

Qu'allons-nous gagner avec ces panneaux publicitaires ? Ou plutôt qu'allons-nous perdre en termes de qualité de vie ? Beaucoup de projets ont été présentés lors de la campagne pour cette nouvelle législature, les panneaux publicitaires n'y figuraient pas ! Améliorer les pistes cyclables et piétonnes pour se rendre à l'école,



Image d'illustration

mettre en place des mesures qui favorisent la biodiversité, améliorer le quotidien de la population par des mesures sociales et d'accompagnement, s'attaquer à la rénovation énergétique des bâtiments communaux, etc. autant de projets qui apportent une plus-value à la population. **Des panneaux publicitaires ? Pourquoi ? Pour qui ?**

Corinne Brechbühl Molnarfi

Cette décision nous impactera toutes et tous, c'est pourquoi un comité citoyen s'est constitué pour lancer un référendum, afin que chacune et chacun puisse donner son avis.

**NON
AUX PANNEAUX PUBLICITAIRES
COMMERCIAUX
dans l'espace public**

Edito

Message de la Présidente

Chères habitantes, chers habitants de notre belle commune de Bardonnex,

C'est dans un esprit de soutien et de bienveillance que je m'engage à la Présidence de L'Alternative de Bardonnex.

Née à Landecy en 1989, je suis revenue y vivre depuis 2021. Mariée à JMK, artiste plasticien, et mère d'une petite Reda, je suis extrêmement reconnaissante de pouvoir habiter à nouveau notre magnifique commune.

Après un Bachelor en psychologie, j'ai obtenu un Master en droit de l'enfant et plus récemment un DAS en management des institutions sociales. Je travaille actuellement à l'OFPC (l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue du DIP) où j'accompagne des adultes à parfaire leur formation en compétences de base (français, mathématiques et informatique).

La promotion de la culture, la diminution du trafic routier et une prise en charge qualitative de la petite enfance sont autant de thèmes qui me tiennent à cœur. Je partage fondamentalement les valeurs de L'Alternative et m'efforcerai d'apporter à nos élues une écoute active et une approche centrée solutions.

Qui dit rentrée dit évolution avec l'arrivée de nouvelles forces dans notre équipe et un changement de Présidence. **Nous remercions infiniment Andrea Danos pour ces cinq années de service précieux et dévoué.**

Pour une commune qui œuvre concrètement en faveur de ses habitantes et habitants en prenant soin des liens sociaux, de la nature et du vivre ensemble. N'hésitez pas à nous écrire et n'hésitez plus à devenir membre !

Avec mes cordiales salutations,

Marie Emery

TipTop



Bardonnex a rejoint, avec de nombreuses communes suisses, l'appel des Villes pour Gaza, qui demande le respect du droit international humanitaire. Par 12 voix pour et 3 abstentions, le Conseil municipal a très clairement exprimé sa volonté de voir le droit international humanitaire respecté.

PasTop



Des panneaux publicitaires pour qui, pour quoi ? Aucun argument en faveur des panneaux ne tient la route.

Nos propositions au Conseil municipal

17 juin 2025

Acceptée**Résolution sur la situation humanitaire à Gaza.**

La commune rejoint la liste des nombreuses communes suisses qui demandent le respect du droit international humanitaire.

Acceptée mais...**Résolution pour obtenir le PV du Conseil municipal au plus tard 3 semaines après la séance.****Refusée****Résolution pour accorder dans le journal communal un espace d'expression aux groupes politiques représentés au Conseil municipal.****Refusée****Résolution pour garantir une information complète et transparente dans le journal communal.**

Actuellement, seuls les objets acceptés au Conseil municipal sont

indiqués dans le journal communal. Il serait intéressant pourtant d'avoir un bref aperçu de l'ensemble des objets débattus au sein du Conseil, afin que la population puisse se faire une meilleure idée des sujets abordés et défendus.

2 septembre 2025

Refus d'entrer en matière**Résolution pour une interdiction de la publicité à des fins commerciales sur le territoire de la commune.**

7 octobre 2025

Acceptée**Motion pour évaluer les besoins des enfants pour se rendre à l'école.**

Le trajet de l'école est un vrai problème pour de nombreux parents et enfants : pas de transport public, pas de trottoir, une piste cyclable extrêmement dangereuse. De nombreux parents sont contraints d'amener leurs

enfants en voiture. Après un vif débat, la motion est finalement acceptée. Elle donne au Conseil administratif la mission de proposer une délibération afin de mandater un bureau d'étude pour connaître les besoins réels et évaluer les pistes de solutions.

...refusée

Délibération pour obtenir le PV du Conseil municipal au plus tard 3 semaines après la séance. La résolution sur ce même sujet, acceptée le 17 juin n'étant pas contraignante, il s'agissait simplement de transformer la résolution en délibération. Cette dernière proposait une solution simple et sans coûts additionnels pour mettre en œuvre la diffusion du PV au plus tard 3 semaines après la séance. Le PLR, qui avait voté pour en juin, a cette fois décidé de voter contre. Ne cherchez aucune cohérence dans ce volte-face, il semble que le ralliement à la majorité ait compté plus que toute autre considération.

Patrouilleuse scolaire à Croix-de-Rozon

En février 2025, nous avions présenté un projet de délibération pour engager une nouvelle patrouilleuse scolaire pour Croix-de-Rozon, refusé par le Centre et le PLR.

Nous avons décidé de revenir avec ce projet en avril mais sous la forme d'une résolution, c'est-à-dire non contraignante pour l'Exécutif, contrairement à la délibération qui oblige à la mise en œuvre du projet.



Acceptée sous cette forme, nous espérons que le Conseil administratif entreprendra rapidement les démarches nécessaires pour aboutir à l'engagement d'une nouvelle patrouilleuse. Certainement plus urgent et important que l'installation de panneaux publicitaires.



En mars 2025, dans le cadre du Festival du Film Vert, L'Alternative a projeté des films à Compesières et à Croix-de-Rozon.

Sauvages de Claude Barras, film pour enfants, suivi d'un goûter.

Vigneresses de Guillaume Bodin, suivi d'une discussion avec Emilienne Hutins et Stéphane Dupraz, vignerons encaveurs à Genève, accompagné d'une dégustation de leurs vins.

Vive les microbes ! de Marie-Monique Robin, suivi d'une discussion avec Emilie Yakoubian, spécialiste biodiversité de l'Office cantonal de l'agriculture et de la nature, et Professeure Johanna Sommer, responsable du cursus en santé planétaire.

Humeur



Réaction

Pourquoi avons-nous refusé les présidences de commission en ce début de législature ?

Malgré les appels à la collaboration du Centre, les débuts de la nouvelle législature trahissent un tout autre esprit. L'Alternative, pourtant deuxième force politique de la commune, se voit écartée des présidences de commissions auxquelles elle a légitimement droit.

Il y a 5 ans, L'Alternative n'a pas obtenu les présidences de commission qu'elle demandait, malgré des compétences avérées. Aujourd'hui, 5 ans plus tard et malgré un travail exemplaire et salué dans la commission Bâtiments et École, la majorité lui retire aujourd'hui cette présidence sans raison valable ni concertation.

En outre, les seules présidences de commissions attribuées par la majorité à L'Alternative sont celles où siège le Conseiller administratif PLR, que le

Centre a fait élire, et avec lequel il ne souhaite visiblement pas collaborer en commission.

Ce fonctionnement à sens unique piétine l'équilibre démocratique et le principe de consensus, fondements essentiels de la vie communale.

En privilégiant les décisions imposées plutôt que le dialogue, la majorité prend le risque de décourager l'engagement politique et d'affaiblir durablement la confiance au sein du Conseil.

Stéphanie Reusse

Suivez-nous



bardonnex.alternative@gmail.com
www.bardonnex-alternative.ch

